0.a. Objectif

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

0.b. Cible

Cible 5.b: Améliorer l'utilisation des technologies habilitantes, en particulier des technologies de l'information et de la communication, pour promouvoir l'autonomisation des femmes

0.c. Indicateur

Indicateur 5.b.1 : Proportion de personnes possédant un téléphone mobile, selon le sexe

0.d. Série

Sans objet

0.e. Mise à jour des métadonnées

2021-08-20

0.f. Indicateurs connexes

1.4, 2.c, 11.b, 12.8, 13.1, 16.10, 17.8

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Union internationale des télécommunications (UIT)

1.a. Organisation

Union internationale des télécommunications (UIT)

2.a. Définition et concepts

Définition:

La proportion de personnes qui possèdent un téléphone mobile, par sexe, est définie comme la proportion ' de personnes qui possèdent un téléphone mobile, par sexe'.

Concepts:

Une personne possède un téléphone cellulaire mobile si elle possède un appareil de téléphonie cellulaire mobile avec au moins une carte SIM active pour un usage personnel. Les téléphones cellulaires mobiles fournis par les employeurs qui peuvent être utilisés à des fins personnelles (pour passer des appels personnels, accéder à Internet, etc.) sont inclus. Les personnes qui n'ont qu'une ou plusieurs cartes SIM actives et n'ont pas un appareil de téléphonie mobile sont exclues. Les personnes qui ont un téléphone portable pour un usage personnel qui n'est pas enregistré sous leur nom sont également incluses. Une carte SIM active est une carte SIM qui a été utilisée au cours des trois derniers mois.

Un téléphone mobile (cellulaire) fait référence à un téléphone portable qui souscrit à un service public de téléphonie mobile à l'aide de la technologie cellulaire, qui donne accès au Réseau téléphonique commuté public (RTCP). Cela comprend les systèmes et technologies cellulaires analogiques et numériques tels que IMT-2000 (3G) et IMT-Advanced. Les utilisateurs d'abonnements postpayés et de comptes prépayés sont inclus.

2.b. Unité de mesure

Pourcentage d'individus

2.c. Classifications

Pour les pays qui recueillent ces données par le biais d'une enquête officielle, et si les données permettent la ventilation et la désagrégation, l'indicateur peut être ventilé par région (urbaine/rurale), par sexe, par groupe d'âge, par niveau d'éducation (CITE), par statut de la population active (OIT) et par profession (CITP). L'UIT recueille des données pour toutes ces ventilations auprès des pays.

3.a. Sources de données

Cet indicateur est un indicateur de l'UIT nouvellement développé qui a été approuvé par le Symposium mondial sur les indicateurs des télécommunications/TIC (WTIS) en 2014. La définition et la méthodologie de l'indicateur ont été élaborées sous la coordination de l'UIT, par l'intermédiaire de ses groupes d'experts et à la suite d'un vaste processus de consultation avec les pays. Les données relatives à la proportion de personnes possédant un téléphone portable ont été recueillies pour la première fois en 2015, au moyen d'un questionnaire annuel que l'UIT envoie aux bureaux nationaux de statistique (BNS). Dans ce questionnaire, au moyen duquel l'UIT recueille déjà un certain nombre d'indicateurs reliés aux TIC, l'UIT recueille des valeurs absolues. Les pourcentages sont calculés a posteriori. La méthodologie de l'enquête est vérifiée pour s'assurer qu'elle répond à des normes statistiques adéquates. Les données sont vérifiées pour assurer leur cohérence avec les données des années précédentes et d'autres indicateurs pertinents au niveau des pays (TIC et économie).

Les données ne sont généralement pas ajustées, mais les écarts dans la définition, la tranche d'âge des individus, la période de référence ou la rupture de comparabilité entre les années sont notés dans une note de données. Pour cette raison, les données ne sont pas toujours strictement comparables.

3.b. Méthode de collecte des données

L'UIT recueille les données relatives à cet indicateur au moyen d'un questionnaire annuel qu'elle envoie aux bureaux nationaux de statistique (BNS). Dans ce questionnaire, au moyen duquel l'UIT recueille déjà un certain nombre d'indicateurs reliés aux TIC, l'UIT recueille des valeurs absolues. Les pourcentages sont calculés a posteriori. La méthodologie de l'enquête est vérifiée pour s'assurer qu'elle répond à des normes statistiques adéquates. Les données sont vérifiées pour assurer leur cohérence avec les données des années précédentes et d'autres indicateurs pertinents au niveau des pays (TIC et économie).

3.c. Calendrier de collecte des données

Varié. Chaque enquête a son propre cycle de collecte de données. L'UIT recueille des données deux fois par an auprès des États membres, au 1er trimestre et au 3e trimestre.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Les données sont publiées deux fois par an, en juillet et en décembre, dans la base de données (en anglais) World Telecommunication/ICT Indicators Database.

3.e. Fournisseurs de données

Bureaux nationaux de statistique (BNS).

3.f. Compilateurs des données

UIT

3.g. Mandat institutionnel

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des TIC, l'UIT est la source officielle des statistiques mondiales sur les TIC, recueillant des données sur celles-ci auprès de ses États membres.

4.a. Justification

Les réseaux de téléphonie mobile se sont répandus rapidement au cours de la dernière décennie et le nombre d'abonnements cellulaires mobiles est presque égal au nombre de personnes vivant sur terre. Cependant, toutes les personnes n'utilisent pas ou ne possèdent pas un téléphone cellulaire mobile. La possession d'un téléphone mobile, en particulier, est importante pour suivre l'égalité des sexes, car le téléphone mobile est un appareil personnel qui, s'il est possédé et non simplement partagé, offre aux femmes un certain degré d'indépendance et d'autonomie, y compris à des fins professionnelles. Un certain nombre d'études ont mis en évidence le lien entre la possession d'un téléphone mobile et l'autonomisation et la croissance de la productivité.

Les données existantes sur la proportion de femmes possédant un téléphone portable suggèrent que moins de femmes que d'hommes en possèdent un. Cet indicateur souligne l'importance de la possession d'un téléphone mobile pour suivre et améliorer l'égalité des sexes, et le suivi aidera à

Page: 3 of 6

concevoir des politiques ciblées pour surmonter les écarts entre les sexes. La collecte de cet indicateur a été proposée par le Groupe de travail sur l'égalité des sexes du Partenariat pour la mesure des TIC au service du développement.

4.b. Commentaires et limites

Alors que les données sur la « proportion d'individus possédant un téléphone portable » n'existent actuellement que pour très peu de pays, l'UIT encourage tous les pays à recueillir des données sur cet indicateur par le biais d'enquêtes nationales auprès des ménages et l'indicateur devrait être ajouté à la liste d'indicateurs de base du Partenariat pour la mesure des TIC au service du développement. Le nombre de pays disposant de données officielles pour cet indicateur devrait augmenter dans un proche avenir.

4.c. Méthode de calcul

Les pays peuvent recueillir des données sur cet indicateur par le biais d'enquêtes nationales auprès des ménages. Cet indicateur est calculé en divisant le nombre total de personnes dans le champ de l'enquête qui possèdent un téléphone mobile par le nombre total de personnes dans le champ de l'enquête.

4.d. Validation

Les données sont transmises par les États membres à l'UIT. Celle-ci vérifie et valide les données, en consultation avec les États membres.

4.e. Ajustements

Aucun ajustement n'est apporté aux données soumises par les pays.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

• Au niveau national:

Les valeurs manquantes ne sont pas estimées.

• Aux niveaux régional et mondial :

Les valeurs manquantes ne sont pas estimées.

4.g. Agrégations régionales

L'UIT n'a pas produit d'estimations mondiales mais travaille sur une méthodologie pour en produire pour cet indicateur.

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Manuel pour mesurer l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et l'utilisation de ces technologies, de l'UIT, Édition 2020 :

https://www.itu.int/en/ITU-

<u>D/Statistics/Documents/publications/manual/ITUManualHouseholds2020 F.pdf</u>

4.i. Gestion de la qualité

Les données sont vérifiées et validées par la Division des données et de l'analyse des TIC (IDA) de l'UIT. Les pays sont contactés pour clarifier et corriger leurs soumissions.

4.j. Assurance de la qualité

Les lignes directrices du Manuel pour mesurer l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et l'utilisation de ces technologies, Édition 2020 sont suivies.

4.k. Évaluation de la qualité

Les lignes directrices du Manuel pour mesurer l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et l'utilisation de ces technologies, Édition 2020 sont suivies.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données :

Dans l'ensemble, l'indicateur est disponible pour plus de 80 pays au moins à partir d'une enquête.

Séries chronologiques:

À partir de 2015

Désagrégation:

Pour les pays qui recueillent cet indicateur au moyen d'une enquête nationale auprès des ménages, et si les données permettent la ventilation et la désagrégation, l'indicateur peut être ventilé non seulement par sexe, mais aussi par région (urbaine/rurale), par groupe d'âge, par niveau d'éducation, par statut de la population active et par profession.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources des divergences :

Aucune. L'UIT utilise les données fournies par les pays, y compris la population visée qui est utilisée pour calculer les pourcentages.

7. Références et documentation

URL:

https://www.itu.int/itu-d/sites/statistics/fr/

Références :

Manuel pour mesurer l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et l'utilisation de ces technologies, de l'UIT, Édition 2020 :

https://www.itu.int/en/ITU-

D/Statistics/Documents/publications/manual/ITUManualHouseholds2020 F.pdf

Page: 6 of 6